



## CABINET DU MAIRE

Affaire suivie par : S. BLONDEAU

N° arrivée : 2016-

Nos Réf : CAB/MLP/SB/2016-3160

Madame le Maire de la ville de Basse-Terre  
Ancien Ministre

A

Madame Nathalie EDDO  
Présidente de l'Union des Commerçants de Basse-Terre  
Rue du Cours Nolivos  
97100 Basse-Terre

Madame la Présidente,

En complément de mon courrier en date du 29 août et suite à notre échange du 04 septembre courant, je vous confirme que la rue piétonne sera ouverte à la circulation, à compter de ce jour.

Une étude a été confiée à ce sujet au cabinet URBIS, à laquelle vous serez bien évidemment associée, afin de déterminer les modalités de circulation au centre-ville et éventuellement les corrections à apporter par rapport à la rue piétonne.

Pour le stationnement payant sur voirie, qui relève des prérogatives de la ville de Basse-Terre, je vous confirme également ma volonté de trouver des solutions pour vos adhérents et d'examiner au cas par cas les situations particulières.

Enfin, plus globalement, s'agissant du maintien d'une activité économique dans Basse-Terre, je reste particulièrement attentive aux différents projets qui pourraient être réalisés dans la région. Je défendrai en priorité les projets qui concernent le territoire de la Ville de Basse-Terre dans son ensemble avec le souci d'une parfaite harmonisation et d'une complémentarité entre le centre-ville et les zones d'activités périphériques.

Vous pouvez compter sur ma collaboration et mon dévouement au service des Basse-Terriens.

Je reste convaincue que, dans l'intérêt de tous, vous et moi nous saurons trouver les voies et moyens pour garantir un climat apaisé indispensable d'une part, au maintien de l'image de la ville et d'autre part, à son essor économique.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

*Très sincèrement*



Le Maire,

Marie-Luce PENCHARD